

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout : j'appuie le bon : je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, JEUDI 10 MARS, 1850.

No. 47.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

LE SALAIRE DES NÈGRES.

AIR : T'en souviens-tu, dirait un capitaine.

Où! désormais il faut que la patrie
Nourrisse mieux tous ses représentants.
Sont-ils donc faits pour voir l'économie
Oter un tiers de leurs émoluments?
S'il veut dormir à l'ombre de la gloire
Un député se doit à ses amis;
Et son destin est de manger et boire
Avec eux tous aux dépens du pays!

Pour arracher le pain de ta famille,
Il ne faut pas avoir de cœur, Cartier!
Si le cœur manque au *mouton* qui nous pille
Il montre, au moins, toujours, un bon gosier.
On sera donc pour lui seul sans entrailles?
Bien que blessant la justice et l'esprit,
Sa langue, on sait, livre bien des batailles.
Et les lois, donc, donnent tant d'appétit!

Quand Sasseville avait Polichinelle,
A son théâtre on a ri bien des fois.
On donnait bien, six sous, on se rappelle,
Pour voir danser monsieur l'acteur de bois.
Et l'on voudrait que, *gratis*, dans la chambre,
Nos députés feraient comme Arlequin?
Donner, par jour, douze écus pour un membre,
Ce n'est pas trop, s'il imite Mandrin!

Qui peut douter que saint Robert-Macaire
En parlement n'a point d'adorateurs
A deux genoux voyez le ministère
Et ses valets implorer ses faveurs!
Mais, dira-t-on, ils ne sont pas intègres!
Vous voulez donc des députés parfaits?
Moi je vous dis : comme de pauvres nègres,
Tous ces gens là, défendent leurs goussets!

LE MINISTÈRE-PARJÛRE.

Depuis que le gouvernement responsable existe en Canada, aucun ministère n'a placé le pays aussi près de l'abîme que le ministère actuel. Il faut avoir perdu tout sentiment d'honneur et de justice pour oser soutenir le contraire. En vain, les admirateurs, c'est-à-dire les associés du ministère, proclameront les talents et l'intégrité de Cartier, Aléon, Belleau et compagnie, les notes de bassesse et d'incapacité que ces derniers ont commis seront toujours là pour prouver que

la misère qui tongo depuis si longtemps toutes les classes de la société, n'est due qu'à l'imprévoyance, au mauvais vouloir, à la cupidité, à l'égoïsme et à l'impudente conduite de Cartier et de ses complices.

Dernièrement le correspondant parlementaire du *Journal de Québec*, c'est-à-dire, monsieur Cauthon, essayait d'exonérer les ministres actuels. Selon lui, la position qui nous est faite, aujourd'hui, est due, moins aux ministres qu'aux obstacles qu'ils rencontrent. Mais qui a fait surgir ces obstacles? Qui a ruiné le pays? N'est-ce pas le ministère par la corruption qu'il a semée partout; par sa loi de judicature inapplicable, sa loi d'usure infâme, sa négligence, son obstination systématique à ne pas vouloir encourager l'agriculture et l'industrie nationale? Sans doute, la crise actuelle que subissent tous les pays, frappe plus terriblement le nôtre; mais est-ce à dire que ceux qui gouvernent n'avaient et n'ont point encore les moyens de nous la rendre moins sensible? Au moyen d'un système douanier unique, et en chargeant, surtout, de droits exorbitants les objets indispensables à la construction des navires, loin de relever le crédit de la province, ils l'ont complètement ruiné. Qu'on ne vienne donc plus défendre un ministère qui ne se maintient que par la fraude, la corruption et le parjure, et dont chaque instant de son existence coûte si cher au pays. Puisque pour le moment, on ne peut l'abattre, qu'on le laisse tomber de lui-même, sans gloire comme un arbre pourri.

UNE LEÇON DE MORALE.

Une brûlante discussion s'est élevée dernièrement parmi les miliciens Canadiens-Français de cette ville. La question était grave: il s'agissait de savoir s'il était permis à des guerriers qui n'ont jamais vu un champ de bataille de danser le vendredi?

On sait que les militaires sont peu théologiens et qu'ils tranchent les questions à peu près comme ils abattent les têtes. Aussi, fut-il unanimement décidé que les soldats des rois très chrétiens de France, et ceux de sa majesté catholique d'Espagne, ayant, le dimanche, remporté plusieurs victoires, sur l'ennemi en le faisant danser au son du tambour et du canon; il était, sans aucun doute, permis, après ces exemples, à des miliciens Canadiens-Français et catholiques de danser, le vendredi.

Nous nous sommes fait un devoir de lais-

ser les autres se conduire, comme bon leur semble, dans leur vie privée; mais, parmi les miliciens Canadiens-Français, il s'en trouve de ce temps-ci, un certain nombre qui colportent si *cavalièrement* les calomnies les plus stupides à propos de l'esprit de notre feuille, que nous ne pouvons laisser passer cette occasion, sans dire à ces Turcs futurs, qu'au lieu de nous accuser *faussement* d'impiété, d'irréligion et d'athéisme, ils feraient beaucoup mieux de comprendre le catholicisme, et surtout, de pratiquer ce qu'il enseigne.

A bon entendeur salut.

LE COURS DE LECTURES DE MONSIEUR J. N. DUQUET.

Plusieurs abonnés nous ont demandé de leur dire pourquoi le cours de lectures qui devait donner sous son patronage, la section Saint-Jean, n'a pas eu lieu? Nous nous sommes informé auprès des *autorités compétentes*, et nous avons appris que le cours de lectures n'a pas eu lieu. 1. Parce que l'un des deux vice-présidents de la section Saint-Jean, bien que plus âgé que monsieur J. N. Duquet, n'ayant été choisi que second vice-président, laisse, naturellement, tous les soins de la charge à monsieur son cadet. 2. Parce que monsieur J. N. Duquet, fait rerevoir acteur, au profit des pauvres, et médecin homéopathe pour le honneur de l'humanité, n'a pas eu le temps de chercher des lecteurs.

AVIS DE MOTIONS.

Lundi prochain, l'honorable Cartier proposera une loi pour réviser, corriger et débrouiller sa loi de judicature.

Aussi une loi pour défendre à tout historien de raconter la fuite honteuse de George-Etienne Cartier à Saint-Denis.

Monsieur Dubord, une loi, pour lui permettre de ne pas continuer l'enquête commencée sur le compte de Baby et compagnie.

Monsieur Cimon, une loi, pour créer des places *permanentes*, pour tous ses parents jusqu'à la troisième génération.

Monsieur Price, une loi pour déclarer légitimes toutes les appropriations de terre qu'il a faites dans le Sanguenay.

Monsieur Dufresne, une loi, pour nourrir, abreuver, vêtir, blanchir, ou dégraisser (selon le cas) aux dépens des citoyens, tous les